



MODERNISATION DES SERVICES COMMUNAUX



Depuis fin 2020, l'administration communale a entrepris une modernisation. Cette modernisation répond souvent à des obligations légales mais elle vise également à rendre l'administration plus efficiente.



Convocation dématérialisée des élus au conseil municipal

L'article L. 2121-10 du CGCT: indique que *la convocation au conseil municipal est transmise de manière dématérialisée ou, si les conseillers municipaux en font la demande, adressée par écrit à leur domicile ou à une autre adresse, et ce depuis la loi engagement et proximité n° 2019-1461 du 27 décembre 2019.*

Les conseils et réunions zéro papier: les élus peuvent accéder à tous leurs documents où qu'ils soient.

FAST
Élus



Pour le service des assemblées et la collectivité :

- suivi efficace de chaque convocation
- suppression du risque de contestation de mise à disposition
- gain de temps et de productivité
- économies budgétaires d'impression et d'affranchissement
- confort d'utilisation et simplification pour le service des assemblées



Mise en place d'un parapheur électronique

Les avantages :

Délais de signature réduits

Suivi des dossiers optimisé

Accession à la signature électronique facilité

Interactivité avec les partenaires et utilisateurs externes améliorée

Impressions supprimées

Interopérabilité avec d'autres solutions de Docaposte



Envoi dématérialisé d'actes, de documents à la préfecture et à la DRFIP

Dans le cadre du programme ACTES du Ministère de l'Intérieur, il a été donné la possibilité de télétransmettre des actes au contrôle de légalité.

La Commune a en 2021, signé une convention avec la préfecture afin de bénéficier de cette possibilité.

Avantages :

- Réduction des délais : accélération des échanges avec la préfecture, et réception quasi immédiate de l'accusé de réception
- Entrée en vigueur quasi automatique de l'acte grâce à l'envoi de réception automatique
- Réduction des coûts : transmission électronique des actes et réduction des impressions papier
- Fiabilité et traçabilité des échanges, plus besoin d'envoyer un coursier pour ces missions.
- Développement durable : diminution du volume de papier échangé



Dématérialisation des autorisations de droit du sol (Démat.ADS)

Depuis le 1er janvier 2022, un usager peut déposer sa demande de permis de construire en ligne, à tout moment et où qu'il soit, dans une démarche simplifiée et sans frais. Toutes les communes doivent être en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme. Celles de plus de 3500 habitants doivent également assurer leur instruction sous forme dématérialisée.

Les bénéfices de la dématérialisation sont multiples.

- **Pour les pétitionnaires, usagers ou professionnels :**
 - Un gain de temps, et la possibilité de déposer son dossier en ligne, à tout moment et où que l'on soit, dans une démarche simplifiée
 - Une démarche plus économique et plus écologique, et des économies sur la reprographie de documents en plusieurs exemplaires ou l'affranchissement de courriers recommandés
 - Plus de transparence sur l'état d'avancement de son dossier, à chaque étape de l'instruction
- **Pour les services des collectivités (guichets uniques, centres instructeurs et services consultables) :**
 - Une amélioration de la qualité des dossiers transmis, avec la suppression des étapes de ressaisie, source d'erreur
 - Une meilleure traçabilité des dossiers et de leurs pièces et une coordination facilitée entre les services devant rendre un avis (administration et services consultés)
 - Une meilleure qualité de service auprès des usagers, avec un recentrage des agents sur des activités d'animation, d'ingénierie et de conseil, grâce à la réduction des tâches à faible valeur ajoutée
 - Une meilleure résilience des services en cas de fermeture des guichets physiques



Dématérialisation de l'envoi des fiches de paie



- Depuis 2017, la dématérialisation de la fiche de paie est devenue le principe et le format papier l'exception.
- Depuis le mois d'octobre dernier, la Commune a dématérialisé les bulletins de paie des agents.





Modernisations à venir





Portail famille



Avantages:

- Les familles ont un accès 24/7 à un portail dédié qui leur permet d'inscrire leurs enfants aux différents services scolaires, péri et extrascolaires. Elles ont accès à leur historique de facturation et peuvent effectuer leur règlement directement en ligne. Les familles peuvent facilement modifier leurs données.



Prise de rendez vous directement en ligne





Accompagnement des administrés dans le cadre de la dématérialisation des procédures

- Avec l'impulsion de l'Etat, la dématérialisation depuis plusieurs années devient le principe.
- Ce changement peut générer des difficultés pour ceux qui sont moins à l'aise avec le numérique.
- Des accompagnements sont possibles :
 - CCAS de la Commune
 - Maison France Service : situé au bureau de la poste
 - Futur espace multimédia